

INTERVENTION AU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2021

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs,

Je m'adresse à vous au nom des cinq conseillers municipaux qui ont effectivement adressé le 29 septembre une lettre recommandée à Monsieur le Maire dont je vais vous donner lecture :

« Nous venons par la présente solliciter une rencontre avec l'ensemble des élus majoritaires afin d'énoncer les problématiques et difficultés que nous rencontrons depuis le début de notre mandat et également de pouvoir exposer collégialement nos conclusions.

Nous avons choisi une voie formelle afin que vous mesuriez l'importance de cette réunion.

Veillez croire à l'assurance de nos salutations distinguées. »

Dans ce courrier, comme il est noté nous demandons une réunion des élus **majoritaires** dans l'espoir de trouver une ou des solutions.

Monsieur le Maire, vous avez fait le choix de réunir à la place l'ensemble des conseillers municipaux. Ce choix vous appartient, mais il dénote de votre part, une fois de plus, votre volonté de refuser le dialogue au sein de la majorité qui vous a élu.

Au conseil municipal, nous ne représentons pas que nous-mêmes. Nous avons, les uns et les autres, été élus par nos concitoyens, nous représentons l'ensemble des habitants de Mialet, et nous leur devons des comptes.

Nous ne sommes pas ici ni pour régler des différends personnels, ni pour "faire tourner une boutique" comme vous le dites Monsieur Le Maire dans la presse locale, mais pour gérer les affaires communales. en leur nom et au grand jour.

C'est pourquoi, nous demandons à ce que cette intervention soit consignée in extenso au procès-verbal de cette séance du conseil municipal.

Lors des élections, les mialétain-e-s ont choisi de nous faire confiance pour porter le programme ambitieux que nous leur avons proposé.

J'en rappelle ici les grandes lignes :

- Assurer une gestion responsable, en toute transparence et faire primer l'intérêt général sur les intérêts particuliers
- Poursuivre l'élaboration et adopter notre document d'urbanisme
- Cultiver le lien social et intergénérationnel
- Donner des perspectives de préservation de l'environnement, d'un tourisme durable et d'offres culturelles de qualité.

En vous élisant Monsieur le Maire, notre majorité municipale vous a accordé sa confiance et donné mandat, au nom de tous les mialétain-e-s, pour coordonner la mise en œuvre de ce programme électoral et mobiliser toutes les énergies de la commune vers sa réalisation.

A ce titre, nous pouvons nous prévaloir aujourd'hui des réalisations positives suivantes :

- Création de la commission extra municipale « affaires sociales »
- colis de Noël aux personnes âgées, semaine bleue.
- Culture et communication : mise en place du bulletin municipal, création du site internet, informatisation de la bibliothèque, festivités du 14 juillet, préparation d'un festival de musique (annulé pour cause de pass sanitaire).
- Travaux : barrières à la Rouquette et au tennis, ralentisseur à Paussan, chemins à Pégairoles, au chemin du Fes... ,
- murs de l'ancien cimetière, et lancement d'une étude par le CEREG sur le nouveau cimetière
- aménagement de l'espace autour du monument aux morts
- vote pour les profils de baignade, ou plus précisément profils de vulnérabilité
- remise en chantier du PLU:
- vote pour l'élaboration de l'Atlas de la biodiversité communal

Sur toutes ces avancées, nous avons mobilisé toute notre énergie et c'est bien mal nous payer en retour de notre engagement au service de notre commune et de ses habitants!

Tout cela, c'est ce qui se voit, mais nous renouvelons notre alerte sur la nécessité d'engager une réflexion de fond, pour une vision globale, que nécessite l'élaboration des projets plus ambitieux. Nous regrettons de devoir sans cesse insister pour peut-être un jour enfin avoir cette réflexion sur de tels sujets:

- la rénovation du camping
- la réhabilitation du bâtiment avenue Jacques Bernard
- le bilan énergétique sur les logements communaux et travaux qui en découlent
- le devenir du terrain de foot
- le parking à la rivière etc

Nous savons tous ici présents que pour voir émerger les grands projets qui prendront du temps, qui engageront de gros moyens financiers, il est indispensable de travailler sur le fond pour voir éclore des concepts qui répondront aux souhaits des mialétain-e-s.

Pour cela il nous faut organiser l'action . N'est ce pas votre rôle, Mr le Maire que d'insuffler une dynamique de travail? De planifier, de coordonner, de provoquer des réunions, de les animer, d'aider votre équipe à concrétiser son engagement, ce pour quoi nous donnons de notre temps dans l'intérêt général. Nous espérons, nous attendions tout cela!

Nous ne nous sommes pas engagés pour :

- avaliser les décisions sans débats
- traiter les dossiers avec partialité
- être informés par la population d'actions engagées par la commune
- travailler sans transparence envers les mialétain-e-s et sans leur participation
- voir des dossiers votés (budget d'environ 50000€) puis enterrés pour divergence de méthodes
- que chaque interrogation soit considérée comme un mouvement de contestation
- nous entendre dire que chaque dossier important est géré par nos partenaires (EPTB, ENEDIS, ORANGE, AGGLO, REAAL, ...) et que nous n'aurions plus rien à dire et à faire.

C'est de tous ces sujets que nous désirions parler Mr le Maire, en vous demandant une rencontre dans notre courrier du 29 septembre, dans le but de retrouver une méthode de travail au sein de la majorité, conforme à nos engagements de campagne. Vous avez préféré écarter toute discussion en nous désignant comme opposants. Nous espérons que votre expérience antérieure nous soit davantage bénéfique.

Après la démission de votre 1^{er} adjoint et d'une conseillère de notre liste dès novembre 2020, nous prenons acte aujourd'hui de votre décision d'enlever les délégations à deux adjoints et de ce fait, à tous les conseillers municipaux, et en toute logique de dissoudre ensuite la majorité municipale pour en retrouver une à votre main.

Chacun comprendra que cela ne répond pas à la question posée, et à poursuivre la même méthode avec une autre majorité, cela portera les mêmes fruits!

Une chose est sûre, nous restons conseillers municipaux.

Nous ne sommes pas dans une volonté de démission ni d'opposition.

Nous sommes attachés à la poursuite du programme pour lequel nous avons été élus. Nous serons vigilants, nous continuerons avec les moyens à notre disposition à soutenir les projets et les valeurs de la démocratie . Les mialétain-e-s pourront compter sur nous pour porter leur parole au sein du Conseil municipal, et les informer autant que nous le pourrons sur l'évolution de ces projets pour le Mialet de 2026.

Monsieur Le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, merci de nous avoir écouté.

E.MARION N.SERVAIS D.KROLIKOWSKI P-E SOUCHON M.ROUSSEL